



**Bulletin du Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques**

## Veille et prospective lien à rétablir entre prospective et action de l'État

Par Daniel Latouche, professeur titulaire à l'Institut national de la recherche scientifique

*Depuis quelques années, les membres du Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques (RVIPP) s'interrogent sur le lien à établir entre leur activité de veille et la prospective. Pour en savoir plus, ils ont décidé de chercher une réponse à la question suivante : Pourquoi le gouvernement du Québec devrait-il s'astreindre à un exercice de prospective et quelle serait la meilleure façon de faire?*

*Pour répondre à cette question, ils ont choisi de faire appel à un spécialiste en la matière, M. Daniel Latouche, professeur titulaire au centre Urbanisation, Culture et Société, de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). M. Latouche est coauteur d'un ouvrage produit il y a plusieurs années, La Méthode des scénarios, une référence en matière de prospective.*

### Tour d'horizon de la prospective au Québec

Au Québec, après des débuts prometteurs dans les années 1970, la méthode prospective est vite tombée en désuétude. Comme si, collectivement, nous ne ressentions plus le besoin de réfléchir à l'avenir sous prétexte que, de toute manière, ce dernier est insondable et que l'action publique ne pourra pas grand-chose pour en modifier le cours.

Pendant cet âge d'or, soit de 1973 à 1985 environ, le Québec est apparu à plusieurs comme la terre d'accueil par excellence d'une prospective alliant à la fois les préoccupations humanistes de l'approche française et celles, plus stratégiques et opérationnelles, des Anglo-Saxons. D'ailleurs, l'expression même de prospective est intraduisible. En anglais, on a longtemps parlé de *long range planning* ou de *futures study*. Pourtant, la prospective ne se résume ni à la planification à long terme, ni à une quelconque tentative d'étude de l'avenir. À l'Union européenne, le mot présentement à la mode est celui de *foresight*, dont les francophones européens ont dû se contenter, mais qui signifie plutôt une certaine capacité de se projeter dans l'avenir ou une sorte d'intuition appréhendée, alors que la prospective tient davantage de l'entreprise de « construction » d'avenirs possibles.

Contrairement à l'Europe et aux États-Unis, où la prospective a souffert d'une bonne dose de pensée unique, le Québec a, dès le début, connu plusieurs types d'approches. Ainsi, à côté du Groupe de recherche sur le futur, animé par Pierre-André Julien, Pierre Lamonde et Daniel Latouche, respectivement attachés alors à l'UQTR, à l'INRS et à McGill, on trouvait le groupe Gamma, plus près des préoccupations du gouvernement fédéral et animé par Kimon Valaskakis, de l'Université de Montréal, qui deviendra plus tard ambassadeur du Canada auprès de l'OCDE.

Malgré ce foisonnement initial – Québec 2001 : une société refroidie est publié en 1976, *The Conserver Society* en 1979 et *Le Futur du Québec au conditionnel* en 1984 –, on aurait dit que l'appareil décisionnel québécois s'était retrouvé submergé par les décisions à prendre – un cas de surcharge informationnelle – et qu'on a préféré attendre que les choses s'arrangent d'elles-mêmes. Il y eut bien quelques tentatives de ressusciter une réflexion sur l'avenir, comme l'exercice de prospective technoscientifique mené par l'INRS, au début des années 1990, à la demande d'un groupe de

(suite à la page 2)

(suite de la page 1)

ministères québécois, mais demeuré sans lendemain en raison du caractère quasi clandestin de l'opération – c'était l'époque des restrictions budgétaires et il ne fallait surtout pas donner l'impression de dépenses folichonnes. Citons également le véritable premier travail de prospective territoriale fait au Québec, *Horizon 2025 : la Gaspésie. Horizons anticipés*, réalisé par une équipe de l'UQTR, un travail de pionnier, mais qui n'a pas su – ou n'a pas pu – s'arrimer à l'appareil de décision régional.

Car voilà bien le drame de la prospective au Québec : beaucoup d'idées, d'innovations, de propositions, mais un cadre de décision inapproprié et donc un passage à l'action à peu près inexistant. Alors, on attend et on veille.

### **Veiller c'est bien, penser c'est mieux**

Le Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques est tout ce qu'il reste de l'expérience québécoise en matière de prospective publique. Hugues de Jovenel, le fondateur de Futuribles International, a bien raison de souligner toute l'originalité de cette démarche québécoise (*Prospective*, vol. 6, n° 3, 2004, p. 1-3). En effet, beaucoup de pays mènent des activités de veille, mais celles-ci se font le plus souvent au cas par cas, à l'intérieur de structures fermées et toujours en dehors de l'appareil gouvernemental et des centres publics de décision. Pas au Québec.

Mais, comme Hughes de Jovenel connaît bien les susceptibilités québécoises, il y est allé avec des pincettes pour suggérer qu'un réseau de veille aussi intégré soit-il et bien installé au cœur de l'appareil gouvernemental ne saurait remplacer une démarche prospective en bonne et due forme. On a beau veiller, il faut bien que le « party » commence un jour. En effet, si elle veut devenir autre chose qu'un agrégat de détails et d'incidents, la veille doit pouvoir bénéficier d'un projet. En l'absence de réflexion prospective cohérente et intégrée, les observations que l'on peut mener demeureront toujours des faits divers. Les tendances lourdes ne se décrètent pas. Elles s'observent par rapport à une direction et à un sens.

### **L'action publique au Québec est en panne. Pourquoi?**

Il est de plus en plus rare qu'il se décide quelque chose d'important au Québec. Les exceptions sont tellement peu habituelles qu'elles viennent nous rappeler à quel point la chose est difficile, mais aussi qu'elle est possible. Certaines de ces décisions ont été prises à l'arraché et d'autres sont apparues à ce point improvisées que les résultats n'ont pas été à la hauteur. Qu'on se rappelle les décisions du déménagement de Mirabel à Dorval ou du virage ambulatoire, des fusions municipales et de l'élimination du déficit budgétaire. Penser l'avenir et ensuite passer à l'action est devenu quasi impossible au Québec. Pourquoi?

### **Le syndrome du « pas trop grand, pas trop cher »**

Depuis le fiasco des Jeux olympiques, le Québec tout entier vit sous l'emprise du syndrome de l'éléphant blanc. On a tellement peur de se tromper en cours de route ou qu'une décision n'entraîne des coûts faramineux que l'on finit par ne plus rien entreprendre. S'il avait fallu que l'on connaisse toutes les difficultés auxquelles on a dû faire face dans le prolongement du métro vers Laval et la construction de la Grande Bibliothèque à Montréal, ou pour terminer la construction de l'autoroute 30, on peut penser que rien n'aurait été entrepris. En plus, il ne faut pas que cela coûte trop cher.

Or, la prospective est là pour nous rappeler non seulement qu'une société doit aussi pouvoir rêver – et en couleur, s'il vous plaît –, mais aussi que certains rêves sont accessibles. Pour l'instant, nous n'en sommes pas là.

### **La tyrannie du consensus**

La recherche du consensus, surtout pour les petites sociétés, est une bonne chose. Mais il faut aussi être capable de vivre avec nos différences, celles d'aujourd'hui et celles de demain. Hésiter à discuter de ce que nous voulons être dans 20 ou 30 ans, sous prétexte que cela ne fera que « diviser les familles » – comme si les familles avaient besoin de la prospective pour cela – est une invitation à l'inaction, et même au refus de réfléchir. Pourtant, si tout le monde est d'accord avant même que la décision ne soit prise, celle-ci ne veut plus rien dire et le problème est sans doute déjà réglé ou inexistant.

### **Des problèmes de plus en plus complexes**

On croit aujourd'hui – c'est vrai pour le Québec, mais aussi pour toutes les sociétés – que les problèmes sont plus complexes qu'il y a 20 ou 50 ans. C'est en partie vrai, mais tout dépend de ce que l'on entend par « problèmes ». Bon nombre des soi-disant « problèmes » d'aujourd'hui ne sont en fait que les effets pervers ou les effets imprévus des « solutions » d'hier. Que l'on pense, par exemple, à l'État providence qu'il faut réformer non pas tant parce qu'il coûte cher aux contribuables, mais bien parce qu'il a engendré de nouvelles inégalités. La complexité vient surtout du fait qu'il faut agir sur tous les fronts à la fois : régler les problèmes d'hier tout en évitant que nos solutions ne génèrent davantage de complexités qu'elles n'en résolvent.

### **L'empilement institutionnel**

Pour une société où l'on ne décide de rien...ou presque, le Québec est particulièrement riche en instances décisionnelles et en paliers de gouvernement. Le résultat, c'est qu'il y a toujours une autre instance pour prendre ou ne pas prendre les décisions qui s'imposent. Dans un tel enchevêtrement de responsabilités et d'institutions, quand vient le temps de mettre les décisions en application, l'inertie devient rapidement le deuxième choix de tous.

### **La prospective y peut-elle quelque chose?**

Il faut d'abord convenir qu'il y a prospective et prospective. Réfléchir à voix haute sur les malheurs ou les bonheurs qui nous attendent, une fois que l'on aura atteint ce mythique « long terme », n'a rien à voir avec la prospective. Argumenter sur le sens de l'Histoire (ou sur sa fin probable) non plus. Pas plus d'ailleurs que l'énumération de prédictions et de prévisions auxquelles on aura pris soin d'accorder des probabilités.

On dira plutôt de la prospective qu'elle est une méthodologie permettant d'appréhender des situations futures. Le mot-clé de cette définition n'est pas celui que l'on pense : *futur*, mais bien *appréhension*, qui n'a rien à voir avec une quelconque entreprise de divination. Il s'agit non pas de deviner le futur, mais véritablement de le construire afin de mieux s'en emparer. C'est d'ailleurs la seule façon d'y arriver.

Qui dit méthodologie dit aussi un ensemble de techniques – les scénarios, la démarche Delphi, les matrices d'impact, etc. – des

exigences de rigueur et de respect d'une réalité que l'on cherchera d'abord à comprendre à travers ses dynamismes, ses facteurs structurants et ses points de rupture et, finalement, par une bonne dose d'imagination et de sens critique. Un exercice de prospective qui distille l'ennui ne mérite pas d'être conduit.

La prospective moderne a aujourd'hui 40 ans. Beaucoup de choses ont changé depuis les premiers scénarios de la DATAR ou du club de Rome, où il suffisait de laisser « tourner » un modèle pour arriver à des résultats jugés fiables et valides. Nous savons aujourd'hui que, pour voir la prospective déboucher sur l'action, il nous faut à la fois lui donner un registre de planification stratégique et y engager l'ensemble des acteurs et réussir ainsi à faire d'un futur possible un futur probable.

### La prospective comme facteur décoïnant

On connaît tous les propriétés « décoïnantes » du « WD 40 » (bien que l'on ne sache pas nécessairement quels produits y sont à l'œuvre). Il suffit de l'appliquer pour que d'un seul coup les fenêtres s'entrouvrent et que les serrures se débloquent. Un exercice prospectif bien conduit a le même effet, en ce sens qu'il permet de démontrer que l'avenir et le long terme font irrémédiablement partie de l'immédiat. Ce sont des portes à ouvrir dès maintenant.

### La prospective comme incitation à l'action

C'est une chose de savoir qu'à long terme nous sommes tous morts, cela en est une autre de savoir que nous allons mourir dans 17 ans ou 46 mois. D'ailleurs, on peut facilement imaginer que la connaissance exacte du moment de notre mort constituerait sans doute une extraordinaire incitation à l'action, incitation sans aucun doute plus mobilisatrice que les avertissements des paquets de cigarettes. N'oublions pas que les sociétés occidentales ont commencé à se développer – peu importe ce que l'on peut penser du résultat – au moment même où elles ont appris sinon à maîtriser, du moins à marquer le temps. C'est en effet au XIII<sup>e</sup> siècle que certaines villes européennes voient apparaître les premières horloges publiques, une innovation rendue possible par la décision de mesurer la journée en 24 périodes de même durée. Une idée toute simple, mais à laquelle il fallait penser.

### La prospective rassure

Le simple fait de démontrer que plusieurs futurs sont possibles et que, même parmi les scénarios catastrophes chers aux prospectivistes, certains sont plus catastrophiques que d'autres, a le mérite de démontrer que le pire n'est pas toujours inévitable.

### La prospective permet d'écouter

Le Québec, avons-nous dit, n'a pas de problème particulier avec la tenue de débats publics. Avec le hockey – mieux apprécié depuis que nous en avons été privés pendant 18 mois –, la température et la politique, les « débats de société » sont l'un de nos sports nationaux favoris. Contrairement à d'autres sociétés plus hiérarchiques ou respectueuses de leurs élites, nos débats sont ouverts à tous et malheur à celui ou à celle qui oserait affirmer que son opinion est plus éclairée que celle de son voisin.

Malheureusement, nos débats sont devenus d'un tel ennui que beaucoup de citoyens choisissent de s'en exclure, une sorte « d'exclusion volontaire », le plus souvent parce qu'ils ne voient aucun

enrichissement à y participer. Notre engouement démocratique et notre respect inné pour toute forme de vie intelligente – même minime – sont parmi les qualités premières des Québécois. Dans une petite société, où l'apport de chacun est important, cette qualité peut s'avérer essentielle, à condition, évidemment, que chacun ait une contribution à apporter et prenne le débat au sérieux.

Non, la prospective ne rend pas plus intelligent. Regardez les Français et les Étatsuniens, serait-on tenté de dire : les premiers la pratiquent depuis 40 ans et les autres ne l'ont jamais appliquée. Ce n'est pas tant le contenu même des exercices de prospective qui importe que le fait pour une société de se faire la preuve à elle-même que penser son avenir est une entreprise possible et importante. Il est plus facile d'écouter lorsqu'on sait que l'autre ne parle pas pour ne rien dire.

### Que faire maintenant?

Il est sans doute déjà trop tard pour mener un exercice de prospective sérieux sur le thème de l'évolution politique du Québec des 30 prochaines années. Le mieux que l'on puisse espérer, c'est un exercice de prospective croisée où des prospectivistes aux convictions souverainistes élaboreraient un scénario acceptable d'un Canada fédéral, alors que leurs collègues aux convictions fédéralistes nous parleraient des meilleures façons de réaliser le « Grand Rêve » de leurs « amis d'en face ». On peut aussi envisager l'examen prospectif d'un scénario où souverainistes et fédéralistes continuent de s'affronter pendant encore 30 ans. À première vue, on pourrait croire qu'il s'agit là d'un scénario catastrophe, une sorte de matrice de l'inacceptable. Rien n'est moins certain. Après tout, le Québec a vécu avec cette opposition pendant 35 des 45 dernières années et ne s'en porte pas plus mal pour autant.

Est-il trop tard pour aborder le thème du vieillissement de la population ou celui du nouvel environnement économique mondial? Peut-être pas, mais l'expérience récente du *Manifeste pour un Québec lucide* nous permet d'en douter. Le fléchissement démographique, l'allongement de la durée de la vie (à ne pas confondre avec le premier), la montée de la Chine et de l'Inde sont des éléments importants de la conjoncture québécoise des 40 prochaines années. Ce sont bien là des tendances lourdes. Mais ce ne sont pas les seules. On aurait pu s'attendre à ce que les « Manifestants » et leurs détracteurs s'entendent au moins sur la nécessité d'enclencher une véritable réflexion sur ces questions et sur d'autres qui conditionnent l'avenir du Québec. Notre obsession du débat public et de la recherche du consensus nous a imposé de monter immédiatement aux barricades, comme si une question était automatiquement réglée lorsque « tout le monde en parle ». Mais peut-être n'est-il pas trop tard.

Reste la question des changements climatiques. Jusqu'à présent, le réchauffement de la planète a été la chasse gardée des environnementalistes et des partisans de l'accord de Kyoto. Comme la possibilité que la température moyenne du Québec augmente de quelques degrés – surtout en février – ne suscite pas immédiatement un vent de panique dans les chaumières québécoises, on en conclut que la question concerne plutôt les pays du Sud ou les régions côtières. C'est oublier que, si l'économie et le mode de vie du sud des États-Unis ou de l'Europe sont bouleversés par suite des changements climatiques, le Québec en subira les contrecoups. Mais c'est oublier aussi que ces changements constituent peut-être notre meilleure « occasion d'affaires » depuis que Cartier croyait avoir trouvé le passage vers la Chine.

# Résumé de documents de documents

Voici huit documents de veille, ou leur résumé, qui ont été déposés dans le site du Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 octobre 2005.

## ÉTAT ET MONDIALISATION – ÉCONOMIE

### Délocalisation des emplois vers l'Asie : contexte et défis pour le Québec (Clip 4896)

Veilleur coordonnateur : Richard Leclerc, ministère des Relations internationales

MM. Pierre Martin et Christian Trudeau ont prononcé, à l'Université de Montréal, le 12 octobre 2005, une conférence intitulée *Délocalisations vers la Chine et l'Asie : réactions nord-américaines*.

Après l'emploi manufacturier, c'est maintenant au tour du secteur des services et de celui du soutien administratif d'être soumis au phénomène des délocalisations, en raison des progrès technologiques accomplis par les pays récepteurs d'emplois et de la formation améliorée qui y est offerte. Au Québec, au Canada et aux États-Unis, ce sont respectivement 640 000, 2 650 000 et 21 500 000 postes qui sont menacés par la délocalisation, principalement dans le secteur des services.

La mondialisation encourage la réduction des frais de production. Toutefois, les barrières linguistiques, culturelles et physiques, ainsi que la qualité de la main-d'œuvre, peuvent entraver le succès d'une délocalisation. Actuellement, l'Inde devance la Chine à l'égard de la qualité de l'environnement d'affaires et de la main-d'œuvre. Cependant, ces deux pays ont des progrès à faire avant d'accroître la stabilité et la fiabilité de leurs institutions politiques et judiciaires.

Dans ce contexte, le Québec se positionne favorablement par rapport à ses concurrents asiatiques concernant l'accueil des entreprises étatsuniennes délocalisées. Toutefois, la concurrence croissante de la Chine et de l'Inde le fragilisera à cet égard. De plus, l'adoption de lois « antidélocalisation » pourrait avoir un impact négatif sur le Québec. Afin de contrer le phénomène des délocalisations, plusieurs parlements des États-Unis, tels ceux du New Jersey, de l'Indiana et du Tennessee, ont adopté des lois protectionnistes.

Dans cette perspective, le Québec doit être en mesure de conserver son avance concurrentielle et il doit veiller à ce que les États-Unis n'adoptent pas de mesures qui lui soient néfastes.

#### Source :

MARTIN, Pierre, et Christian TRUDEAU. *Délocalisations vers la Chine et l'Asie : réactions nord-américaines*, Montréal, Université de Montréal, 2005.  
[http://cepea.cerium.ca/IMG/ppt/Martin-Trudeau\\_Chine\\_oct05.ppt](http://cepea.cerium.ca/IMG/ppt/Martin-Trudeau_Chine_oct05.ppt)

## GOUVERNE – PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

### Rapport de la London Underground sur le PPP du métro de Londres (Clip 4699)

Veilleure collaboratrice : Brigitte Effemey, Délégation générale du Québec à Londres

La London Underground (LU) vient de publier son rapport de 2004-2005 sur le partenariat public-privé (PPP) du métro de Londres. Alors que, dans son premier rapport, la LU jugeait quelque peu prématuré de se prononcer sur les performances du métro, elle estime désormais qu'il est temps de prendre du recul et de faire un bilan à ce stade du contrat.

Or, le bilan est fort mitigé. Certes, on note des progrès, notamment pour ce qui est de la ponctualité. Toutefois, les travaux de modernisation de la voie, des *escalators* et des ascenseurs accusent des retards, les problèmes de signalisation sont fréquents et les travaux d'ingénierie, effectués la nuit ou les fins de semaine, traînent en longueur et empiètent sur les heures d'exploitation du métro, d'où des retards aux heures de pointe du matin. Cette situation est désolante pour les usagers : on est loin de l'optimisation des ressources promise, et le service offert au public est fort médiocre. Cela est d'autant plus difficile à accepter que les sociétés responsables de l'exploitation du système (*infrastructure companies* ou *infracos*) n'en retirent pas moins des sommes considérables sans rapport aucun avec le service rendu et sans tenir compte des cibles fixées.

Certains observateurs citent en exemple la décision du Network Rail de faire réaliser par ses propres employés (*in-house*), et non plus par des sous-traitants, les travaux de maintenance du réseau ferroviaire. Cette initiative permet en effet à la société ferroviaire d'effectuer des économies importantes et d'y gagner en simplicité. Or, si cette solution n'est pas envisageable, du moins pas avant plusieurs années, dans le cadre d'un contrat extrêmement détaillé, pour ne pas dire compliqué, conclu pour 30 ans, elle montre peut-être la voie à suivre.

Quoi qu'il en soit, une amélioration rapide de la situation s'avère nécessaire, notamment pour permettre au système de faire face à l'afflux de passagers qui résultera de la tenue des Jeux olympiques de Londres, en 2012.

#### Source :

Site de Transport for London :  
<http://www.tfl.gov.uk/tube/downloads/pdf/reports/lulppp-financial-report-04-05.pdf>

## COHÉSION SOCIALE – SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Cohésion sociale ou sécurité publique : comment l'Europe peut-elle répondre au sentiment d'insécurité collective? (Fiche 4775)**

*Veilleure associée : Micheline Larose, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*

Restaurer la sécurité et renforcer la cohésion en Europe constituent le grand défi politique de l'avenir. La question qui se pose est de savoir comment susciter de nouvelles formes de cohésion sociale, capables d'assurer le bien-être de tous dans un univers de plus en plus mondialisé, multiculturel et en mutation constante.

À cet effet, le Conseil de l'Europe a tenu, en 2003, un forum sur le thème *Cohésion sociale ou sécurité publique : comment l'Europe peut-elle répondre au sentiment d'insécurité collective?* Les organisateurs du forum ont voulu par là examiner les approches en matière de causes et de remèdes à l'insécurité en Europe. Ils ont en premier lieu orienté la discussion vers les questions de cohésion sociale, voire du droit à une vie sûre en tant que préalable à une citoyenneté démocratique.

Le Conseil de l'Europe a ainsi choisi d'aborder le concept de la sécurité sous l'angle « du droit à une vie sûre », en raison des différentes interprétations et des diverses réponses politiques que peut susciter le mot *sécurité* – ou, à l'inverse, le mot *insécurité*. En effet, *l'insécurité* serait de plus en plus perçue comme la « peur du crime », comme une alarme contre la « violence urbaine » et les « incivilités ». Elle est aussi décrite comme la menace que font peser sur l'ordre public les comportements antisociaux de certains groupes ou de certaines zones sensibles. L'insécurité est aussi vue comme la perte d'influence des institutions traditionnelles. En même temps, plus les risques sociaux tendent à se tourner vers la personne, plus leur gestion est liée à la recherche d'espaces libres de tout élément extérieur perçu comme menaçant.

Une asymétrie semblerait donc exister en matière de vie sûre entre la demande de sécurité, stimulée par les profondes transformations de la société actuelle, et un certain type de réponse qui amplifie la question criminelle à partir de ses manifestations les plus quotidiennes. C'est pour cette raison que le forum a souhaité mettre l'accent sur le risque d'une contradiction entre cohésion sociale et sécurité publique qui, une fois acceptée, conduirait à perdre de vue les dimensions multiples de l'insécurité et à ne plus envisager les remèdes appropriés.

À partir d'une telle tension entre cohésion sociale et sécurité publique et face aux défis de l'insécurité, le forum a orienté sa réflexion vers quatre objectifs prioritaires, à savoir :

- articuler le débat sur les causes de l'insécurité et ses remèdes, selon son ampleur et sa profondeur;
- vérifier l'existence de confusions, voire de courts-circuits, entre demandes et réponses en matière de vie sûre et comprendre leurs mécanismes en tant que composantes du problème;
- considérer l'opportunité d'un changement de paradigme en ce qui concerne la capacité de la société à agir sur elle-même, pour son bien-être et sa cohésion (société providence);
- élaborer, dans le cadre d'une telle gouvernance renouvelée, des propositions propres aux domaines-clés de l'insécurité.

## Pistes soumises par le forum

La cohésion d'une société est strictement liée à sa capacité de faire face à une multiplicité de risques découlant à la fois de l'environnement et de son organisation même. Les relations socioéconomiques et institutionnelles entre les membres d'une société, tout comme leurs faits et gestes affectant l'environnement, peuvent devenir tellement complexes et conflictuelles que des risques nouveaux, à la fois internes et particulièrement sensibles aux changements, se produisent au détriment de la sécurité recherchée. Particulièrement en raison de l'inégalité accrue des revenus et du partage de la richesse, ainsi que des transformations substantielles du marché de l'emploi, le paradigme d'une croissance constante est remis en question.

La sécurité que l'on trouvait dans sa vie professionnelle tend à disparaître. En effet, la sécurité d'une retraite et d'une assurance maladie, considérée auparavant comme un droit en Europe, est aujourd'hui remise en cause. La privatisation des biens et des services publics est aussi un facteur d'incertitude, car toutes les réformes laissent craindre que ceux-ci ne soient plus universellement accessibles, mais plutôt soumis à des règles de concurrence laissant les plus vulnérables sans protection.

Les repères familiers qui procuraient un sentiment de sécurité à court et à long terme semblent s'amoindrir. Ce faisant, le sentiment d'insécurité s'accroît et les citoyens doutent de la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres. Ils croient de moins en moins en la solidarité sociale. Ils tendent à se désengager, à rechercher leur propre sécurité, notamment par des moyens privés. La conviction que chacun doit contribuer à la sécurité de tous semble disparaître. Les membres d'une société mettant autant l'accent sur la concurrence et l'affirmation individuelle risquent de se sentir de moins en moins responsables les uns des autres.

Confortées par le débat, les interventions ont, pour la plupart, donné le même diagnostic de l'insécurité actuelle et, en parallèle, appelé à une direction politique cohérente pour y faire face à long terme.

## Conclusion

Force est de constater que la montée de l'individualisme n'est pas propre à l'autre côté de l'océan. Le Québec fait également face à ce phénomène et la population s'inquiète tout autant que les Européens de sa sécurité future. Pour s'en convaincre, il suffit de suivre le débat sur la capacité des différentes caisses de retraite à subvenir aux besoins d'une population dont une grande partie, dans quelques années, se retrouvera à l'âge de la retraite.

Par ailleurs, la volonté du Conseil de l'Europe de définir le concept de sécurité est intéressante, car il peut être facile de s'orienter vers de mauvaises pistes.

### Source :

FARELL, Gilda et al. « L'approche de la sécurité par la cohésion sociale : propositions pour une nouvelle gouvernance socio-économique », in *Tendances de la cohésion sociale*, n° 10, Conseil de l'Europe, 2005, 140 p.  
[http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=FR&produit\\_aliasid=1859](http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=1859)

## **GOVERNE – PROSPECTIVE**

### **L'Europe des Quinze : la planification et la prospective (Dossier 4840)**

*Veilleur-coordonnateur : Sébastien Daignault, ministère du Conseil exécutif*

*Le présent dossier constitue la synthèse d'un texte intitulé Planification et prospective dans les pays de l'Union européenne. Ce texte peut être consulté dans le site du RVIPP.*

La planification et la prospective présentent un intérêt certain. Le Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques du ministère du Conseil exécutif s'est donc intéressé à la façon dont celles-ci sont menées dans les États membres de l'Union européenne.

À l'examen de ce document, il est possible de dégager quelques constats :

- Pour tous les pays étudiés, entrevoir l'avenir et prévoir sont une nécessité.
- Tous ces États consacrent des ressources importantes à la consolidation des fonctions prospectives et stratégiques.
- La plupart du temps, les problèmes sont les mêmes, mais en raison des facteurs historiques, culturels et institutionnels, qui diffèrent d'un pays à l'autre, les solutions sont variables.
- Compte tenu de ces différents facteurs, il faut se méfier du *benchmarking* hâtif et des comparaisons superficielles.
- « La planification, au sens strict, est partout très réduite par rapport à ce qu'elle était dans les années soixante. Dans certains pays, elle a même complètement disparu [citation du texte]. »
- Dans les pays où la planification a été abandonnée, la prospective n'a pas réussi à combler le vide existant.
- « La planification stratégique résiste bien là où les pressions développementalistes de l'intégration européenne se font sentir [citation du texte]. »
- La technologie et l'environnement sont les sujets les plus visés par les études prospectives.

Cette synthèse constitue la première partie d'une étude portant sur la pratique de la prospective chez les quinze États membres de l'Union européenne. La seconde partie, qui paraîtra sous peu, traitera du même thème, mais visera les dix derniers pays à avoir joint les rangs de la famille européenne.

## **DYNAMIQUE DES TERRITOIRES – INDUSTRIE**

### **ET COMMERCE**

#### **Nouvelle politique industrielle et de l'aménagement du territoire fondée sur les pôles de compétitivité en France (Clip 4696)**

*Veilleuse associée : Andrée Luciani, ministère des Transports*

En juillet 2005, le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) français publiait une liste de 67 pôles de compétitivité. Le gouvernement leur consacra 1,5 milliard d'euros réparti sur trois ans sous la forme d'exemptions

de charges sociales et de dégrèvements fiscaux. De plus, les pôles recevront des subventions de la part des diverses agences nationales et les collectivités locales seront par ailleurs appelées à les soutenir.

L'objectif est le regroupement, sur un même territoire, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche autour d'un projet commun innovant, lui conférant ainsi la masse critique nécessaire à un rayonnement international. Les 67 projets retenus (sur un total de 105 présentés par les préfets des régions) concernent non seulement les domaines technologiques en émergence (nanotechnologies, biotechnologies, microélectronique, etc.), mais également des domaines existants (automobile, aéronautique, etc.).

Le grand nombre de pôles retenus par rapport au projet initial, qui n'en prévoyait qu'une quinzaine, a amené certains à y voir du saupoudrage sacrifiant la qualité à la quantité. Or, comme seuls 15 d'entre eux sont de dimension internationale, les 52 autres, à vocation nationale, n'auront pas droit au même financement.

Dans le peloton de tête, six pôles sont déjà des chefs de file dans leur secteur à l'échelle mondiale : Toulouse et Bordeaux en aéronautique, Lyon dans la santé, la région parisienne en neurosciences et dans les systèmes informatiques complexes, Grenoble en nanotechnologies. Neuf autres sont appelés à le devenir lorsque qu'ils atteindront une taille plus importante, entre autres, l'Alsace en biotechnologies, le Nord dans la construction ferroviaire, les pays de la Loire dans les activités végétales, Brest et Toulon dans les activités liées à la mer.

Le gouvernement français précisera à l'automne les zones géographiques et le cadre législatif des pôles de compétitivité. Des contrats-cadres associant tous les partenaires seront signés et des comités de pilotage, composés d'élus, d'industriels et de fonctionnaires, assureront la mise en œuvre des projets. Dans le contexte actuel de la mondialisation de l'économie, où l'innovation est l'un des facteurs-clés de la compétitivité, ces pôles sont pour le gouvernement français l'un des éléments lui permettant de lutter contre les délocalisations d'entreprises, de favoriser la création d'emplois, de stimuler le commerce extérieur et d'aménager le territoire.

Ailleurs en Europe, en Italie, au Danemark et en Allemagne, des initiatives semblables existent déjà et le premier ministre britannique Tony Blair, convaincu de leur pertinence, a décidé de faire des pôles de compétitivité l'un des grands enjeux de sa présidence à l'Union européenne.

#### **Sources :**

FAY, Sophie, et François GROSRIECHARD. « 67 pôles de compétitivité pour dessiner une nouvelle France industrielle », *Le Monde*, 12 juillet 2005.  
<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3224,36-671781@51-671553,0.html>

OSÉO. *Pôles de compétitivité : 67 sites labellisés et 1,5 milliard d'euros de financement sur trois ans*, 12 juillet 2005.

Portail des pôles de compétitivité : <http://www.competitivite.gouv.fr/>

Site de la DATAR :  
[http://www.datar.gouv.fr/Datar\\_Site/DATAR\\_Actu.nsf/Frame/Actus?opendocument&ID=CLAP-6E7J5E&](http://www.datar.gouv.fr/Datar_Site/DATAR_Actu.nsf/Frame/Actus?opendocument&ID=CLAP-6E7J5E&)

## DYNAMIQUE DES TERRITOIRES – ENVIRONNEMENT

### Journée mondiale de l'environnement sur le thème des « villes vertes » (Fiche 4791)

Veilleur associé : Alaric Vandenbergh, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

La Journée mondiale de l'environnement a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1972. Elle est accueillie chaque année par une ville différente et soulignée par une exposition internationale pendant la semaine du 5 juin. En 2005, c'est à San Francisco que fut décidée la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), là où, soixante ans plus tôt, celles-ci étaient constituées.

Le thème central de la Journée mondiale portait, cette année, sur les villes vertes (*green cities*). Dans un monde où la majorité de la population vit en ville, il faut, dit-on, « se lancer dans un parcours collectif vers un avenir urbain plus durable ». Les villes sont responsables, selon les organisateurs, des défis environnementaux les plus complexes et doivent en même temps assurer des solutions à long terme.

Le thème des cités vertes y a été découpé en cinq volets répartis sur cinq jours successifs :

- les éléments naturels (*pure elements*), soit l'eau, l'air et la nourriture;
- la « reconceptualisation » des métropoles (*redesigning the metropolis*), soit le recyclage, les bâtiments écologiques et le *smart growth*;
- les transports (*cities on the move*);
- la question de l'énergie (*urban power*), soit les énergies renouvelables et la conservation;
- la flore urbaine (*flower power*), soit l'aménagement des avenues, des parcs et des espaces ouverts.

Le fait marquant de la semaine demeurera sans conteste la signature des Accords environnementaux urbains par un nombre important de maires de grandes villes. Ce document propose aux villes 21 mesures pour leur permettre d'être plus écologiques, tant en ce qui concerne l'énergie, la réduction des déchets, la planification de l'espace urbain, la nature en milieu urbain, les transports que la santé environnementale et l'eau. L'objectif énoncé pour les villes est d'adopter trois mesures par an.

Afin de reconnaître le progrès des villes dans la mise en œuvre des accords, un programme a été créé : une ville qui aura mis en œuvre entre 8 et 11 mesures se verra décerner une étoile verte; une ville qui aura mis en œuvre entre 12 et 17 mesures se verra décerner deux étoiles vertes; enfin, une ville qui aura mis en œuvre de 15 à 18 mesures recevra, pour sa part, trois étoiles vertes et une ville qui aura mis en œuvre 19 mesures et plus se verra attribuer quatre étoiles vertes.

De plus, un atlas, intitulé *One Planet Many People : Atlas of Our Changing Environment* (« Une planète, une multitude d'individus : atlas de notre environnement en mutation » – notre traduction) et publié par le PNUE, a été lancé au cours du congrès. L'ouvrage met en regard de superbes photos satellites, prises au cours des décennies passées, et compte de magnifiques photographies actuelles, parfois inédites. Ainsi, les effets de la déforestation en Amazonie y sont illustrés, de même que des feux de brousse de l'Afrique subsaharienne et le retrait des glaciers. On y voit également des photos témoignant de la multiplication des serres, au sud de l'Espagne, de l'expansion notable de l'élevage de la crevette, en Asie et en Amérique latine, et de la croissance dramatique de certaines villes des pays développés ou en développement.

Enfin, la Journée mondiale de l'environnement a été le témoin d'une activité artistique intense. L'art, selon un groupe appelé *Art Into Action*, peut servir de « catalyseur pour inspirer, éduquer et faire participer le public à la conservation environnementale ». Le *Natural World Museum* de San Francisco a accueilli plusieurs expositions rappelant que l'homme et le milieu naturel sont incontestablement liés.

### Conclusion

L'événement central de la Journée mondiale demeurera la signature des Accords environnementaux urbains, texte qu'il importe d'analyser et sur lequel il faut vraiment exercer son jugement critique. Le document – il est important de le préciser – a été rédigé avant la Journée mondiale de l'environnement. C'est lors de la conférence de San Francisco qu'il a été débattu, amendé et modifié.

À la lumière de ce qui précède, il est intéressant de comparer le document initial et le document final. Certaines choses n'ont pas été retenues dans le document final, et on peut le déplorer à plusieurs points de vue. Dans le document initial, il était notamment question de l'utilisation généralisée des panneaux solaires comme source d'énergie dans les villes des pays développés et en développement. On y énonçait l'importance pour les villes de dresser la liste des besoins environnementaux des quartiers les plus pauvres. Il leur était suggéré également de mettre en œuvre des stratégies favorisant le télétravail, de façon à éviter les déplacements pendulaires non nécessaires. On voulait non seulement encourager les pratiques écologiques, mais aussi mettre l'accent sur la réduction des pratiques néfastes.

Le document final marque néanmoins une étape importante dans la prise de conscience du rôle important des villes en matière environnementale. Peut-être y aura-t-il des effets positifs en matière d'environnement et de développement durable grâce à la promotion de pratiques plus saines de la part des villes.

### Source :

ONU. *UN World Environment Day 2005 – Mayors from Around the World Will Meet in San Francisco to Celebrate Green Cities and Create a Plan for a Sustainable Urban Future: the San Francisco Urban Environmental Accords*, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), juin 2005. <http://www.wed2005.org/>

## COHÉSION SOCIALE – IMMIGRATION

### Intégration des immigrants et mentorat : attitude des Suédois (Clip 4832)

Veilleur associé : Roger Noël, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Un rapport du ministère suédois de l'Égalité et de l'Intégration, intitulé *Le baromètre de l'intégration 2004* (notre traduction), indique qu'un Suédois sur cinq envisagerait de devenir mentor de nouveaux arrivants, et plus d'une personne sur deux serait prête à contribuer d'une façon ou d'une autre à l'établissement d'immigrants.

Par ailleurs, seulement 14 % des Suédois interrogés ont une attitude négative envers l'immigration. Devant ces résultats, le ministre responsable de l'Intégration, M. Jens Orbarck, a déclaré vouloir employer à bien cet enthousiasme de la population pour promouvoir davantage l'intégration et le rapprochement entre « nouveaux et anciens Suédois ».

Source :

« Make Swedes Mentors for Immigrants – Minister », *The Local*, 1<sup>er</sup> septembre 2005.  
<http://www.thelocal.se/article.php?ID=2004&date=20050901>

## DYNAMIQUE CONTINENTALE – EMPLOI ET TRAVAIL

### La productivité du travail au Québec (Dossier 4770)

Veilleur associé : Marc Sirois, ministère des Finances du Québec

Le présent dossier constitue la synthèse d'un texte intitulé *La croissance de la productivité du travail : un défi de taille pour le Québec. Ce texte peut être consulté dans le site du RVIPP.*

La productivité du travail au Québec est fréquemment citée comme un problème. Le Secteur de la politique budgétaire et de l'économique du ministère des Finances du Québec a d'ailleurs publié une étude à ce sujet. On y apprend les faits suivants :

- Certains secteurs québécois du travail ont une productivité remarquable. Cependant, ce n'est pas le cas pour l'ensemble de l'économie. La productivité totale y est plus faible qu'en Ontario et qu'aux États-Unis, surtout dans le secteur des services commerciaux. De plus, l'écart en défaveur du Québec a tendance à s'accroître.
- Avec un marché du travail peu tendu, caractérisé notamment par un haut taux de chômage et des coûts de main-d'œuvre moins élevés que chez leurs concurrents, les entreprises québécoises ont privilégié l'embauche plutôt que l'investissement en machines et en matériel. Les travailleurs québécois sont donc moins bien équipés que leurs confrères ontariens ou américains.
- Les Québécois sont aussi moins scolarisés que les Ontariens et les Américains. Ce retard tend cependant à disparaître au moment où les jeunes Québécois, aussi instruits que leurs voisins, entrent sur le marché du travail.
- Par ailleurs, en raison de leur plus petite taille, les entreprises québécoises sont moins avancées sur le plan de l'innovation et de l'adoption des nouvelles technologies.

Les pistes d'amélioration de la productivité québécoise sont multiples. Si le Québec y parvient, il disposera d'une richesse accrue, de services publics de meilleure qualité et des moyens d'assurer le développement durable de son économie.

## Liste des

# documents produits

Trois types de documents sont présentés dans le site du Réseau gouvernemental de veille, soit le clip, la fiche et le dossier. Vous trouverez ci-dessous la liste des documents produits du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2005.

Les documents annonçant des activités qui ont déjà eu lieu n'ont pas été retenus, sauf si un compte rendu y a été ajouté. Les documents sont classés selon l'ordre alphabétique des auteurs. Le ministère ou l'organisme indiqué est celui où l'auteur exerçait ses fonctions au moment où il a rédigé le document.



### CLIPS

#### Auclair, Stéphane; Revenu Québec

- L'administration des biens non réclamés

#### Bachand, Patrice; ministère des Relations internationales

- Lancement d'une campagne visant à bannir l'amiante

#### Blais, Pierre; ministère des Affaires municipales et des Régions

- Trois événements consacrés à la thématique « santé, transports actifs et aménagement du territoire »

#### Blanchette, Lise; Revenu Québec

- Bilan des services en ligne en Australie
- Rapport de performance 2004 de la Direction générale des impôts de France
- Réforme en matière de fiscalité en France
- Tableaux de référence financiers du ministère des Finances du Canada

#### Boucher, Isabelle; ministère des Affaires municipales et des Régions

- Banlieue, sédentarité et obésité : réactions des acteurs publics
- Des partenariats public-privé pour des projets de réhabilitation urbaine

#### Bourassa, Jean; ministère du Conseil exécutif

- Révolution dans les droits fonciers des Autochtones en Australie

#### Carter, David; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

- Rapport de l'Organisation mondiale de la santé sur les OGM

#### Cyr, Benoît; ministère des Relations internationales

- Une leçon d'engagement civique signée Ralph Nader

#### Daignault, Sébastien; ministère du Conseil exécutif

- De la prospective en Écosse

#### Effemey, Brigitte; Délégation générale du Québec à Londres

- À venir : un rapport britannique sur les aspects économiques des changements climatiques
- Disparition des subventions aux exportations agricoles d'ici 2010? Tony Blair prend la parole
- Efficience et National Audit Office au Royaume-Uni

- Euthanasie volontaire ou suicide assisté?
- Financement des universités : Cambridge à la recherche de solutions
- Journal de NORDREGIO – Danemark, Suède et Norvège
- Modernisation de l'État : bilan de l'OCDE
- Politique pénale – nouvelles orientations en Angleterre et au pays de Galles
- Rapport de la London Underground sur le PPP du métro de Londres
- Réforme des services correctionnels en Angleterre et au pays de Galles
- Rentrée chargée au Royaume-Uni
- Résultat des élections norvégiennes du 12 septembre 2005
- Stratégie nationale de prévention du suicide en Écosse
- Taxe sur les sacs en plastique : une proposition de loi écossaise

#### **Girouard, Chantal; ministère des Transports du Québec**

- Une meilleure intégration du transport des marchandises : quelles actions publiques, selon un congrès international?

#### **Gouin, Ugo-Mercier; ministère du Conseil exécutif**

- La viabilité budgétaire des États selon l'OCDE
- Le pourriel et la façon d'y faire face

#### **Guilloteau, Jean-François; ministère des Transports du Québec**

- Atelier sur l'évaluation économique des programmes aux États-Unis
- Classement mondial des universités selon l'université de Jiao Tong
- Congrès 2006 de la Northeast Association of State Transportation Officials à Québec
- Hausse du concubinage aux États-Unis
- Impact économique des ouragans *Katrina* et *Rita*
- Informations sur la performance et la prise de décision, un rapport étatsunien
- L'avenir de la gouvernance de l'Internet selon un groupe de l'ONU
- L'effet du calendrier de paiement de l'aide sociale sur les prix de l'épicerie
- La course aux retraités des États étatsuniens
- Les PPP de la ville d'Ottawa
- Nomination d'un facilitateur de l'aménagement en Ontario
- Nouveau domaine Internet : « .eu »
- Perception des politiques nationales de transport urbain en Europe
- Personnes âgées et transport en commun
- PPP routiers dans les pays en transition
- Premier PPP universitaire mexicain
- Rencontre de la RAND Corporation sur l'hydrogène

#### **Holca, Brigitte; ministère des Transports du Québec**

- Conférence annuelle STI-Canada
- Leçons à tirer de l'expérience de *Katrina* pour les planificateurs en transport

#### **Huppé, Réjean; Bureau de la Capitale-Nationale**

- État de l'industrie et de la construction maritime dans le monde

#### **Lamalice, Olivier; ministère de la Sécurité publique**

- Le vol au travail : une compensation pour de mauvaises conditions?
- Moins de meurtres et de suicides dans les prisons américaines

- Premières statistiques sur les violences sexuelles en prison aux États-Unis
- Reconstruire la Nouvelle-Orléans?
- Un site sur la revue de la presse internationale s'intéressant aux États-Unis

#### **Lamarche, Philippe; Curateur public du Québec**

- Analyse comparative des systèmes de protection européens

#### **Larose, Micheline; ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**

- À l'aube de l'ISO 22000
- Le prix élevé du pétrole va-t-il tuer la croissance?

#### **Leclerc, Richard; ministère des Relations internationales**

- Chine : *affaires* ou ne pas faire
- Délocalisation des emplois vers l'Asie : contexte et défis pour le Québec
- Impacts pour le Canada et le Québec de l'exigence étatsunienne de détenir un passeport pour franchir la frontière des États-Unis
- La Chine, un marché touristique prometteur pour le Québec
- La croissance de nos échanges économiques avec l'Asie-Pacifique passe par une meilleure fluidité des transports
- La planète à l'ère des migrations internationales
- L'apprentissage des langues étrangères aux États-Unis : une priorité pour la sécurité nationale
- L'avenir du tourisme au Québec passe par l'ouverture de nouveaux marchés
- Les conflits commerciaux Canada-États-Unis en matière d'agriculture et de foresterie : des leçons à tirer pour l'industrie du bois d'œuvre
- Les impacts économiques de la libéralisation de l'accord « ciels ouverts » sur le transport aérien canado-étatsunien
- Les projets d'investissement des entreprises chinoises au Canada
- Les Québécois et les questions internationales : un sondage présente leur opinion
- Les Québécois sont favorables au développement des relations commerciales avec les États-Unis
- L'image de marque des nations : forces et faiblesses du Canada et du Québec à l'étranger
- L'interventionnisme des États-Unis dans l'économie : un inventaire des politiques industrielles
- L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue : un exemple à suivre
- Perspectives économiques en Asie-Pacifique 2005-2006
- Quel sera le document d'identification qui sera exigé aux postes frontières des États-Unis à partir de 2007?
- Réponses législatives des États-Unis pour contrer la délocalisation des emplois
- Ressources pour préparer et réussir une mission commerciale en Chine

#### **Luciani, Andrée; ministère des Transports du Québec**

- Campagne nationale australienne de promotion de la lecture Books Alive 2005
- Conférence internationale sur la coopération décentralisée pour les déplacements urbains
- Création de l'Institut des gouverneurs américains en design communautaire
- Mégacentre commercial « vert » près du Québec
- Nouvelle politique industrielle et de l'aménagement du territoire fondée sur les pôles de compétitivité en France


**Michaud, John; Bureau de la Capitale-Nationale**

- Analyse des grands festivals de films au Canada

**Noël, Roger; ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**

- Accueil et réussite de l'établissement des nouveaux immigrants
- Caractéristiques de la main-d'œuvre des entreprises montréalaises : une lecture interculturelle
- Intégration des immigrants et mentorat : attitude des Suédois
- Opinions du monde sur l'islamisme radical

**Péan, Marie José; ministère du Conseil exécutif**

- Conférence sur la famille à Paris le 22 septembre 2005

**Roy, Erwin; ministère des Transports du Québec**

- L'urgence des économies d'énergie : des mesures pour réduire la demande en transport
- Terrorisme, transport en commun et sécurité publique : évaluation des risques

**Roy, Hugo; Bureau de la Capitale-Nationale**

- La région de la Capitale-Nationale en 2003-2004 telle que vue par Nicole Brais
- Les plans stratégiques de développement marketing de Tourisme Montréal et de l'Office du tourisme et des congrès de Québec : une lecture comparative

**Sully, André; ministère de la Culture et des Communications**

- Prolonger la vie active des Canadiens

**Thomassin, Éric; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- La participation citoyenne au développement durable : une réalité pour les uns, un défi pour les autres
- Réseau Villes Régions Monde : des capsules thématiques sur des réalités urbaines

**Tu, Ngoc-My; Revenu Québec**

- Les paradis fiscaux – ampleur et chantiers d'attaque

**Vandenberghe, Alaric; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Conférence sur l'état d'avancement des projets sur la science du climat et l'impact des changements climatiques
- La *Loi sur les espèces en voie de disparition* des États-Unis serait-elle menacée?
- Plus d'un tiers de tous les cas d'infraction au droit européen concerne l'environnement
- Prédications pour les dix années à venir selon l'Institute for the Future
- Utiliser les vers de terre pour épurer les eaux usées

**Villemagne, Éric; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation**

- Horizon 2025 : une évaluation des perspectives à long terme de l'Ontario
- Les mesures en faveur des petites entreprises en France
- Taux de fermeture d'usines au Canada

**Béliveau, Marc; ministère des Relations internationales**

- Principaux enjeux de l'élection générale du 11 septembre 2005 au Japon
- Victoire spectaculaire de M. Junichiro Koizumi lors des élections japonaises

**Boulanger, Nicolas; ministère des Relations internationales**

- Sommaire de l'aide accordée aux victimes de l'ouragan *Katrina*

**Boutet, Marie; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Gestion du changement : témoignage d'une réussite

**Breault, Martin; ministère des Relations internationales**

- Proposition américaine de prolongement de la période d'application de l'heure avancée
- Réflexion des gens d'affaires sur la fluidité de la frontière canado-américaine

**Chebou, Pierre; ministère des Transports du Québec**

- Les retombées du transport maritime au Canada

**Denoual, Gérard; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Rapport provincial de durabilité au Manitoba
- Stratégie méditerranéenne de développement durable

**Effemey, Brigitte; ministère des Relations internationales**

- Difficile conciliation entre droits de l'homme et lutte anti-terroriste au Royaume-Uni

**Gagnon, Robert; Société d'habitation du Québec**

- Consultation à Québec et à Montréal en matière d'habitation
- Des politiques en habitation – les énoncés récents de la Nouvelle-Zélande et de la Saskatchewan

**Galarneau, France; ministère du Conseil exécutif**

- Mesures de performance et visée d'excellence en Colombie-Britannique

**Gouin, Ugo-Mercier; ministère du Conseil exécutif**

- Exigences sévères en matière d'apprentissage de la langue du pays d'accueil en Europe

**Gravel, Lise; ministère des Relations internationales**

- La situation politique au Brésil

**Lacroix, Daniel; ministère des Relations internationales**

- Allocution du premier ministre du Canada prononcée devant les hauts fonctionnaires fédéraux

**Lamalice, Olivier; ministère de la Sécurité publique**

- Nominations partisans et sécurité intérieure aux États-Unis
- Prédire la météo ou prédire la guerre
- Une épidémie de méthamphétamine?

**Lambert, Michel; ministère des Relations internationales**

- Les relations canado-étatsuniennes en matière de défense et de sécurité

**Larose, Micheline; ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**

- Cohésion sociale ou sécurité publique : comment l'Europe peut-elle répondre au sentiment d'insécurité collective?

**Marquis, Éric; ministère des Relations internationales**

- Audiences du Sénat sur la coopération nord-américaine en matière de sécurité
- Considérations sur les secteurs de l'électricité et du gaz aux États-Unis
- Démission de Sandra Day O'Connor, juge à la Cour suprême des États-Unis
- Faits saillants du dernier congrès de l'Association nationale des gouverneurs des États-Unis
- L'opinion publique étatsunienne et la politique étrangère de l'administration Bush : sondage du périodique *Foreign Affairs*
- La conjoncture politique aux États-Unis
- La *Loi sur la politique énergétique* des États-Unis de 2005 : état d'avancement des travaux à l'égard des intérêts du Québec
- Le *Senate Energy Policy Act of 2005* : vers une nouvelle impasse au Congrès?
- Nomination de M. John Roberts au poste de juge en chef de la Cour suprême des États-Unis
- Plus de 286 G\$ US en infrastructures de transport aux États-Unis : les impacts pour le Québec
- Ratification de l'Accord de libre-échange États-Unis-Amérique centrale par le Congrès des États-Unis

**Mercier, Dominic; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Directive européenne sur les substances chimiques dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

**Morissette, Ian; ministère des Relations internationales**

- Énoncé de politique internationale du gouvernement du Canada : priorité à l'Amérique du Nord

**Ramadan, Nemer; ministère des Relations internationales**

- Enjeux et perspectives face à la réélection du président Muhammad Hosni Mubarak en République arabe d'Égypte
- L'Afrique et la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU
- Le Sommet du G8 et l'Afrique

**Tremblay, Carole; Revenu Québec**

- Absentéisme et santé mentale : attrait des explications simplistes?

**Vandenbergh, Alaric; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Des retards engendrés par la Commission sur les Sept Stratégies thématiques pour l'environnement de l'Union européenne
- Journée mondiale de l'environnement sur le thème des « villes vertes »
- L'état des lieux de la politique européenne REACH sur l'utilisation durable des substances chimiques
- Protéger les travailleurs des chaleurs pendant la période estivale tout en minimisant l'utilisation de l'air climatisé, néfaste pour l'environnement

**VanderKnaap, Lysiane; ministère des Relations internationales**

- Bilan des activités diplomatiques du président brésilien à son mi-mandat
- Élections législatives de 2005 en Argentine
- Les enjeux et les origines de la crise politique bolivienne
- Potentiel pour le développement des relations entre le Québec et le Brésil

**Willems, Geoffrey; ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**

- Retombées économiques des immigrants et nouvelle gestion de l'immigration

**DOSSIERS**

**Blanchette, Lise; Revenu Québec**

- Analyse comparative des expériences existantes en matière de recouvrement des créances au Canada et dans d'autres pays de l'OCDE
- Étude comparative de la prestation de services aux citoyens et aux entreprises – panorama de 12 administrations
- Étude comparative de la prestation de services aux citoyens et aux entreprises – tableau comparatif des indicateurs
- Étude comparative de la prestation des services aux citoyens et aux entreprises – recueil des différentes pratiques

**Boucher, Isabelle; ministère des Affaires municipales et des Régions**

- Le Millenium Park de Chicago

**Caron, Alain; ministère des Affaires municipales et des Régions**

- Forum urbain mondial de Barcelone intitulé *Les villes : carrefours de cultures, inclusion et intégration* – rapport de participation
- La gouvernance métropolitaine, recherche de la cohérence dans la complexité – compte rendu

**Daignault, Sébastien; ministère du Conseil exécutif**

- L'Europe des Quinze : la planification et la prospective

**Girard, Chantal; Institut de la statistique du Québec**

- Données sociales du Québec, édition 2005
- Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain, volume 1

**Hastie, Diane; ministère des Finances**

- Hausse du prix des hydrocarbures : impact sur les équilibres financiers du Québec

**Lacroix, Denise; ministère des Finances**

- Des pistes pour assurer la pérennité du système de santé dans le rapport Ménard

**Larose, Micheline; ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**

- Quand l'alimentation fait le grand écart entre ses fonctions biologiques-économiques et ses multidimensions sociétales

**Sirois, Marc; ministère des Finances**

- La productivité du travail au Québec
- Le vêtement et le textile au Québec – deux industries face à des défis considérables
- Les défis et perspectives de l'économie chinoise

# Liste des veilleures-coordonnatrices et des veilleurs-coordonnateurs

Ministère ou organisme	Nom	Courriel
Bureau de la Capitale-Nationale	Claire Tremblay	claire.tremblay@bcn.gouv.qc.ca
Curateur public du Québec	Malcolm St-Pierre (p. i.)	malcolm.st-pierre@curateur.gouv.qc.ca
Forum des grands organismes	Claude Champagne	claudc.champagne@rrq.gouv.qc.ca
Institut de la statistique du Québec	Normand Thibault	normand.thibault@stat.gouv.qc.ca
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Félicien Hitayezu	felicien.hitayezu@agr.gouv.qc.ca
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Marcel Ross	marcel.ross@mels.gouv.qc.ca
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Pierre Lefebvre	pierre.lefebvre@mess.gouv.qc.ca
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	Geoffrey Willems	geoffrey.willems@micc.gouv.qc.ca
Ministère de la Culture et des Communications	À déterminer	@mcc.gouv.qc.ca
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine	Suzanne Lamy	suzanne.lamy@messf.gouv.qc.ca
Ministère de la Justice	Micheline Giguère (p. i.)	mgiguere@justice.gouv.qc.ca
Ministère de la Santé et des Services sociaux	Michel Clavet	michel.clavet@mss.gouv.qc.ca
Ministère de la Sécurité publique	Olivier Lamalice	olivier.lamalice@mss.gouv.qc.ca
Ministère des Affaires municipales et des Régions	Pierre Blais	pierre.blais@mamr.gouv.qc.ca,
Ministère des Finances	Diane Hastie	diane.hastie@finances.gouv.qc.ca
Ministère des Relations internationales	Richard Leclerc	richard.leclerc@mri.gouv.qc.ca
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	Marthe Bouchard	marthe.bouchard@mrf.gouv.qc.ca
Ministère des Services gouvernementaux	Olivier Putseys	olivier.putseys@msg.gouv.qc.ca
Ministère des Transports	Jean-François Guilloteau	jfguilloteau@mtq.gouv.qc.ca
Ministère du Conseil exécutif	Sébastien Daignault	sebastien.daignault@mce.gouv.qc.ca
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Dominic Mercier	dominic.mercier@mddep.gouv.qc.ca
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	Éric Villemagne	eric.villemagne@mdeie.gouv.qc.ca
Ministère du Tourisme	Thomas Antil	thomas.antil@tourisme.gouv.qc.ca
Ministère du Travail	Denis Matte	denis.matte@travail.gouv.qc.ca
Revenu Québec	Yves Soucy (p. i.)	yves.soucy@mrq.gouv.qc.ca,
Secrétariat du Conseil du trésor	Alin Soussi	asoussi@sct.gouv.qc.ca
Société d'habitation du Québec	Diane Drolet	diane.drolet@shq.gouv.qc.ca

**Vous avez des questions à poser ou de l'information à faire partager? N'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur ou la coordonnatrice de votre ministère ou organisme.**

*Prospective* est produit sous la coordination du  
Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques  
Ministère du Conseil exécutif  
835, boulevard René-Lévesque Est, bureau 1.01  
Québec (Québec) G1A 1B4  
Téléphone : (418) 528-0659  
Télécopieur : (418) 643-2570

#### Comité de rédaction

Pierre Blais, ministère des Affaires municipales et des Régions  
Sébastien Daignault, ministère du Conseil exécutif  
Ugo-Mercier Gouin, ministère du Conseil exécutif  
Olivier Lamalice, ministère de la Sécurité publique  
Suzanne Lamy, ministère de la Famille, des Aînés  
et de la Condition féminine

#### Révision linguistique

Michelle Collard, ministère du Conseil exécutif

Dépôt légal – 2006  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1488-304X  
© Gouvernement du Québec, 2006

Ministère  
du Conseil exécutif

Québec

## Activités à venir à venir

### Formation à la veille

Québec  
Le jeudi 12 janvier 2006, de 8 h 30 à 16 h 30

### Formation de base à la recherche d'informations sur Internet

Québec  
Le vendredi 13 janvier 2006, de 8 h 30 à 16 h 30

### « L'impact de la croissance de la Chine et de l'Inde sur l'économie mondiale »

Déjeuner-conférence avec M<sup>me</sup> Louise Séguin-Dulude  
Musée national des beaux-arts du Québec  
Québec  
Le vendredi 27 janvier 2006, de 11 h 30 à 13 h 30

Pour vous y inscrire ou pour en savoir plus, communiquez avec  
votre veilleure-coordonnatrice ou votre veilleur-coordonnateur.

